



Recettes fiscales et financement du développement au Sénégal : une analyse ARDL

Dr. Abdoulaye DIEYE

Laboratoire de Recherche en Économie de Saint-Louis, Université Gaston Berger

ABSTRACT

Tax revenues are important for the functioning of a state, constituting an endogenous source of financing public expenditures and playing a central role in the implementation of economic and social policies. The purpose of this article is to concretely study the role that these revenues play in financing development in Senegal, in particular the financing of the public administration wage bill, public investment, public social spending (in education and health) and debt service. Using modeling using the ARDL approach, with annual data covering the period 1990-2024, the results we found suggest that Senegal's tax revenues are mainly absorbed by the payment of civil service salaries and debt service. This situation severely limits the fiscal space for investing in productive sectors essential to the development.

Keywords: Tax revenue - Public wage bill - Debt servicing - ARDL - Senegal

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.17272404>

1. Introduction

La fiscalité est consubstantielle au pouvoir de l'État. Elle est intimement liée à sa nature, à son existence et à l'exercice de sa souveraineté (IMF, 2011). Elle est aussi déterminante de sa capacité à assurer le financement du développement. La problématique du financement du développement se révèle particulièrement prégnante pour les pays en développement confrontés aux nécessités impérieuses de mobilisation de ressources et de maîtrise de l'endettement, dans un contexte d'irrégularité des flux entrants d'aide publique.

En effet, un consensus s'est établi sur le rôle de la fiscalité comme source durable et souveraine de financement du développement (Compaoré, 2021). Une mobilisation efficace de ces recettes est non seulement cruciale pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et de

l'endettement, mais est aussi fondamentale pour construire un État légitime, capable de fournir des services publics essentiels à ses citoyens (Moore, 2007 ; Di John, 2008), et de favoriser une croissance et un développement socioéconomique (Ramírez, Díaz, and Bedoya 2017).

L'économie sénégalaise, à l'instar de nombreuses économies en développement, repose sur un équilibre délicat entre ses recettes publiques et les dépenses nécessaires à son développement. La mobilisation de recettes fiscales est dès lors un pilier fondamental pour la mobilisation des ressources permettant de financer ses besoins croissants en matière d'investissement, de dépenses d'éducation, de dépenses de santé, de gestion d'une masse salariale croissante, de service de la dette, etc.

En effet, la masse salariale publique au Sénégal, en constante augmentation, est passée de 175,7 milliards de FCFA en 2000 (Cour des comptes, 2000) à 392,3 milliards de FCFA en 2010 (Cour des comptes, 2010), puis à 831,3 milliards de FCFA en 2020 (Ministère des Finances et du Budget, 2020) et enfin à 1 442,5 milliards de FCFA en 2024 (MFB, 2024). Ainsi, entre 2000 et 2024, elle a cru de 721%. Les investissements publics au titre du budget général sont passés de 104,1 milliards de FCFA en 2000 (cour des comptes, 2000) à 728,389 milliards de FCFA en 2010 (Cour des compte, 2010), puis à de 1426,71 milliards FCFA en 2020 (MFB, 2020) et enfin à 1 113 milliards de FCFA en 2024 (MFB, 2024). Les dépenses sociales sont passées, entre 2016 et 2023, de 585 milliards de FCFA à 903 milliards de FCFA en crédits ordonnés hors dépenses de personnel (OSBS, 2024). Le service de la dette est passé de 128,6 milliards de FCFA en 2000 (Cour des Comptes, 2000) à 1414,5 milliards en 2020 (Cour des comptes, 2022).

Cette hausse progressive des charges publiques dans un contexte de tensions récurrentes sur les marchés financiers internationaux et d'augmentation rapide du taux d'endettement, adresse la problématique d'une mobilisation efficace de ressources propres, notamment fiscales. Pourtant en valeur absolue, les recettes fiscales sont passées de 498,7 milliards de FCFA en 2000 (Cour des comptes, 2000) à 1 210 milliards de FCFA en 2010 (cour des comptes, 2010), puis à 2 381 milliards de FCFA en 2020. Elles sont projetées à 3 620 milliards FCFA pour 2024 (MFB, 2024). Elles ont beaucoup augmenté, même si le taux de pression fiscale est projeté à 17,8% en 2024 (MFB, 2024), en deçà de la norme communautaire.

Malgré cette augmentation et le consensus sur l'importance des ressources fiscales pour le développement, la question de sa contribution concrète au financement du développement national reste à élucider. Si la mobilisation des recettes fiscales est un objectif affiché, il convient de se demander précisément à quoi elles servent. Autrement dit, à quoi elles sont destinées et quel rôle jouent-elles dans le financement du développement au Sénégal ?

Plus spécifiquement, cet article a pour objectif d'étudier dans quelle mesure les impôts et taxes collectés au Sénégal participent au financement de la masse salariale de la fonction publique, de l'investissement public, des dépenses publiques sociales (notamment dans la santé et l'éducation), et du service de la dette. Il s'articule autour de quatre parties après l'introduction et la conclusion. Dans la première partie est présentée la revue de la littérature. La deuxième

partie présente les faits stylisés sur les recettes fiscales. La troisième partie présente les variables et la méthodologie. Enfin, la quatrième partie présente les résultats et les interprétations.

2. Revue de la littérature

2.1. Revue théorique

La compréhension du rôle de la fiscalité dans le financement du développement des nations a significativement évolué, passant d'une perception de simple levier budgétaire à celle de pilier fondamental de la construction étatique et du progrès socio-économique. Si les débats initiaux sur le financement du développement se sont focalisés sur l'aide ou l'endettement, des travaux pionniers Keynésiens, ont souligné le rôle de l'impôt comme facteur du niveau d'activité économique, pouvant être utilisé par l'État pour stimuler ou freiner la demande globale, et intervenir pour atténuer les cycles économiques et assurer la stabilité macroéconomique.

L'économiste post keynésien Kaldor (1963) a aidé à rediriger l'attention vers la mobilisation des recettes intérieures, notamment fiscales. Il a non seulement mis en lumière le potentiel de cette mobilisation pour le développement, mais a également analysé les défis inhérents aux systèmes fiscaux des pays en développement. Son analyse a servi de catalyseur à de nombreuses réformes fiscales dans ces nations.

La théorie de la fiscalité optimale de Mirrlees (1971) a aussi contribué à mettre la lumière sur l'imposition optimale du revenu, étudiant la façon dont les gouvernements devraient concevoir un système fiscal non linéaire pour maximiser le bien-être social, tout en tenant compte de l'information asymétrique concernant les capacités de travail des individus. Son idée centrale est que la taxation optimale doit équilibrer l'objectif de redistribution des revenus et l'objectif d'incitation au travail.

En effet, elle soutient que la taxation sur les revenus du travail ou du capital peut créer des distorsions, incitant les contribuables à modifier leurs choix, ce qui risque de réduire les recettes fiscales. Les décisions économiques des individus sont directement influencées par les politiques fiscales, pouvant entraîner des effets comme l'évasion fiscale ou des trappes à inactivité, d'où la « courbe de Laffer » en 1970 qui montre que des taux d'imposition trop élevés peuvent être préjudiciables à l'économie et même aux recettes de l'État. Ainsi, la taxation optimale devrait permettre la maximisation des recettes fiscales et la minimisation des désincitations (Saez et Châteauneuf-Malclès, 2010).

En outre, la théorie de la capacité fiscale (Besley et Persson, 2009) souligne l'importance de l'aptitude des gouvernements à collecter des impôts pour le financement du développement. Elle suggère que la capacité des États à collecter l'impôt est non seulement un reflet de leur force institutionnelle, mais aussi un facteur déterminant de leur capacité à promouvoir le développement.

En parallèle, la théorie des finances publiques a souligné le rôle de la fiscalité dans le financement des biens et services publics essentiels. Musgrave & Musgrave (1989) ont établi que des fonctions régaliennes cruciales telles que la défense nationale, la justice, ainsi que des

services fondamentaux comme l'éducation et la santé, sont dépendantes d'une fiscalité stable et suffisante.

Toujours dans le sens des conceptions théoriques sur la fiscalité, il est à considérer les effets d'éviction soutenues par Yamarik (2000). Ils suggèrent que les incitations fiscales offertes aux entreprises pour stimuler l'investissement privé peuvent paradoxalement nuire à la croissance. En réduisant les recettes fiscales, ces incitations limitent la capacité de l'État à financer les investissements et à promouvoir le développement.

Enfin, la théorie de la « Debt Overhang » de Krugman (1988) aborde les rapports entre les recettes fiscales et le service de la dette. Elle soutient qu'un niveau excessif de dette agit comme une taxe sur les recettes fiscales futures. Autrement dit, une bonne partie des recettes collectées pourrait aller au remboursement de la dette, plutôt qu'au financement de projets productifs.

Globalement, la littérature théorique suggère que la fiscalité est un levier incontournable pour le financement des charges publiques. La diversité des approches théoriques souligne l'importance d'une meilleure mobilisation de recettes fiscales. Elle a été à la base de nombreux travaux empiriques.

2.2. Revue empirique

Une littérature empirique croissante démontre de manière récurrente qu'une mobilisation fiscale efficace renforce de manière significative la capacité d'un État à promouvoir une croissance inclusive et durable. Les recherches récentes confirment qu'au cours des dernières décennies, la fiscalité a été reconnue comme un instrument puissant non seulement pour financer le développement à long terme, mais aussi pour influencer positivement la répartition des revenus (Alassani et al., 2022). Cette évidence souligne la transition de la fiscalité, d'une simple contrainte vers un outil stratégique d'autonomie financière. En Afrique, les recettes fiscales constituent la pierre angulaire du financement endogène du développement (Jacquemot et Raffinot, 2018). Sur le cas du Nigeria, Olaoye et al. (2023) ont trouvé que ces recettes provenant des bénéfices pétroliers ont un effet positif de 18% sur l'indice de développement humain.

La littérature empirique établit aussi une corrélation significative entre les recettes fiscales et la capacité d'un État à financer sa masse salariale. Cette interdépendance est fondamentale pour la fonctionnalité de l'appareil étatique et la qualité de la prestation des services publics. Dans cette optique, Moore (2007) a mis en évidence le lien direct entre de faibles recettes fiscales et une fonction publique affaiblie, caractérisée par des salaires bas et une propension accrue à la corruption. L'auteur soutient qu'un État ne parvenant pas à collecter des impôts suffisants est incapable de rémunérer adéquatement ses fonctionnaires.

Complétant cette perspective, Besley et Persson (2013) ont démontré que la propension d'un gouvernement à mobiliser efficacement les ressources fiscales détermine sa capacité à couvrir ses dépenses publiques et contribue à l'établissement d'institutions de meilleure qualité et à la fourniture de biens publics. Cette capacité fiscale est ainsi présentée comme un pilier de la force institutionnelle de l'État.

Sur le Mali, Kiendrebeogo (2023) a analysé les déséquilibres macroéconomiques et les problèmes de soutenabilité budgétaire résultant de l'insuffisance des recettes fiscales face à une masse salariale publique en croissance. Ses travaux illustrent la tension entre des dépenses salariales et des ressources fiscales limitées, soulignant l'impératif d'une adéquation entre les deux pour préserver la stabilité financière et macroéconomique du pays.

Sur l'investissement, Besley et Persson (2013) ont souligné que la capacité fiscale est un pilier de la fourniture de biens publics. Ils montrent que les pays développés, dotés d'une forte capacité fiscale, financent mieux leurs infrastructures et services publics que les pays en développement. Ayeni et Afolabi (2020) ont trouvé pour le Nigéria une causalité bidirectionnelle entre les recettes fiscales et le développement des infrastructures.

L'impact positif des recettes fiscales sur le financement du service de la dette est ressorti dans la littérature empirique. Mutiyat et al. (2024) ont montré qu'en Afrique Subsaharienne, la capacité à générer des recettes fiscales soutient la capacité à assurer le service de la dette. Dans ce sens, Yared (2018) soutient que pour éviter le surendettement, les recettes fiscales doivent permettre le financement du service de la dette dans les pays d'Afrique subsaharienne à faible revenu. Abondant dans le même sens, Kasekende et Kituyi (2020) soutiennent que parce que les recettes fiscales jouent un rôle essentiel dans le financement du service de la dette, il est important pour les États de développer des stratégies fiscales efficaces.

Plus globalement, il apparaît que des systèmes fiscaux efficaces sont cruciaux pour réduire la dépendance à l'aide étrangère et renforcer l'autonomie financière des nations en développement (Addison & Roe, 2004). Les auteurs soulignent que la croissance, la réduction de la pauvreté et la paix sociale sont sapées lorsque la gestion des dépenses publiques et la taxation sont faibles, et que le déficit budgétaire et la dette publique ne sont pas gérés avec succès.

Cependant, augmenter les recettes fiscales ne suffit pas. L'efficacité dépend de leur structure et leurs niveaux, et de la gouvernance (Easterly Rebelo, 1993). Les auteurs soulignent que les taxes sur les revenus sont négativement corrélées à la croissance ; les impôts indirects ont un impact moins négatif ; et les taxes sur le commerce international sont généralement associées à une croissance plus faible. Ainsi, ils suggèrent que les gouvernements devraient privilégier les dépenses d'investissement productives et opter pour des structures fiscales qui minimisent les distorsions sur les incitations.

Anastasiou et al. (2018), pour la Grèce entre 1972 et 2018, ont montré que les impôts sur les revenus ont eu un effet négatif sur la croissance. Arnold (2008) trouve aussi, pour 21 pays de l'OCDE entre 1971 et 2004, que les impôts sur les revenus affectent négativement la croissance. Sur le Sénégal, Diandy et Mbaye (2022) trouvent que les taxes ont un effet négatif sur la croissance, suggérant ainsi une réforme pour mieux répartir la charge fiscale, particulièrement en allégeant l'imposition sur le travail.

Globalement, la littérature empirique confirme que les recettes fiscales sont un levier pour la construction étatique, la prestation de services publics, le financement des infrastructures, la

réduction de la dépendance à l'aide extérieure et le financement du service de la dette. Toutefois, elle montre que l'efficacité dépend de sa structure et de la qualité de la gouvernance et des administrations fiscales.

3. Fiscalité au Sénégal : recettes, dépenses et fraudes

3.1. Volumes et structures des recettes fiscales

Depuis 2000, les recettes fiscales ont augmenté au Sénégal, passant de 537 à 3 567 milliards de FCFA en 2024. Si elles sont de loin supérieures à celles du Togo, elles sont toutefois en deçà de celles de la Côte d'Ivoire qui ont atteint en 2024, 7 534 milliards de FCFA (Figure 1). Toutefois considérant le taux de pression fiscale, le Sénégal a connu une progression constante, passant de 12 % environ en 2000 à plus de 19 % en 2024. Cette tendance contraste avec celles de la Côte d'Ivoire et le Togo, qui ont enregistré des baisses de leur taux de pression fiscale au cours de la période. Ainsi, le Sénégal se démarque par ses efforts continus et réussis pour accroître la mobilisation de ses recettes fiscales.

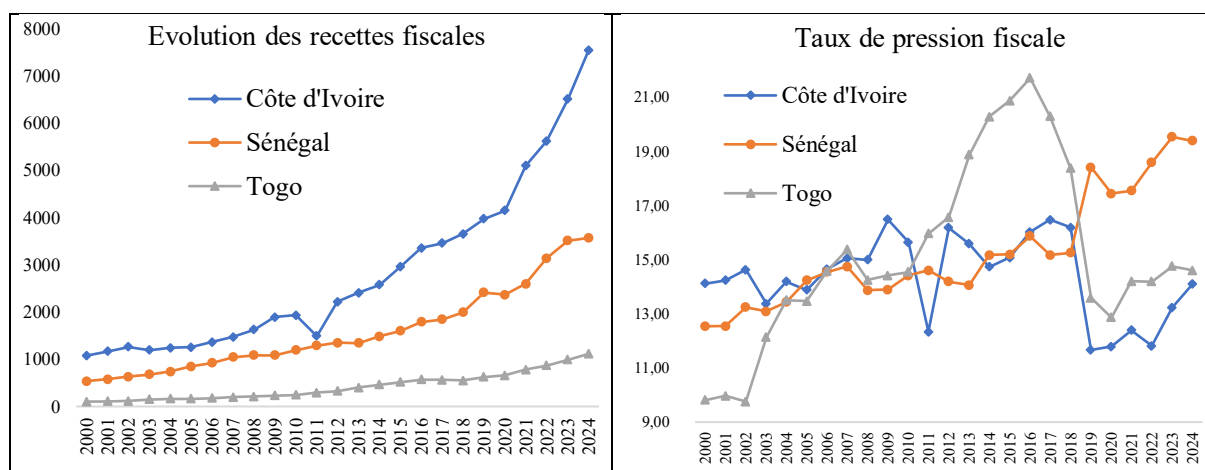


Figure 1 : évolution des recettes fiscales (milliards FCFA) et de la pression fiscale (% du PIB)
Source : auteur, sous Excel, à partir de données de la BCEAO

Considérant la structure des recettes, OCDE/CUA/ATAF (2024) révèle pour le Sénégal une dépendance notable aux impôts sur les biens et services, bien que la part des impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital ait montré une progression significative. En effet, historiquement et sur l'ensemble de la période, les impôts sur les biens et services ont constitué la principale source de recettes fiscales pour le Sénégal, représentant régulièrement plus de 60 % du total des recettes. Bien que cette part ait connu une légère diminution relative depuis 2000, elle reste dominante, oscillant entre un pic de 69,19 % en 2000 et un creux de 57,90 % en 2020.

Parallèlement, la part des Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital a affiché une tendance haussière, allant de 22,14 % en 2000 à 29,60 % en 2022. Cette progression suggère des efforts accrus dans le recouvrement de l'impôt sur les bénéfices des entreprises et des revenus des particuliers. Elle indique aussi une diversification progressive de l'assiette fiscale.

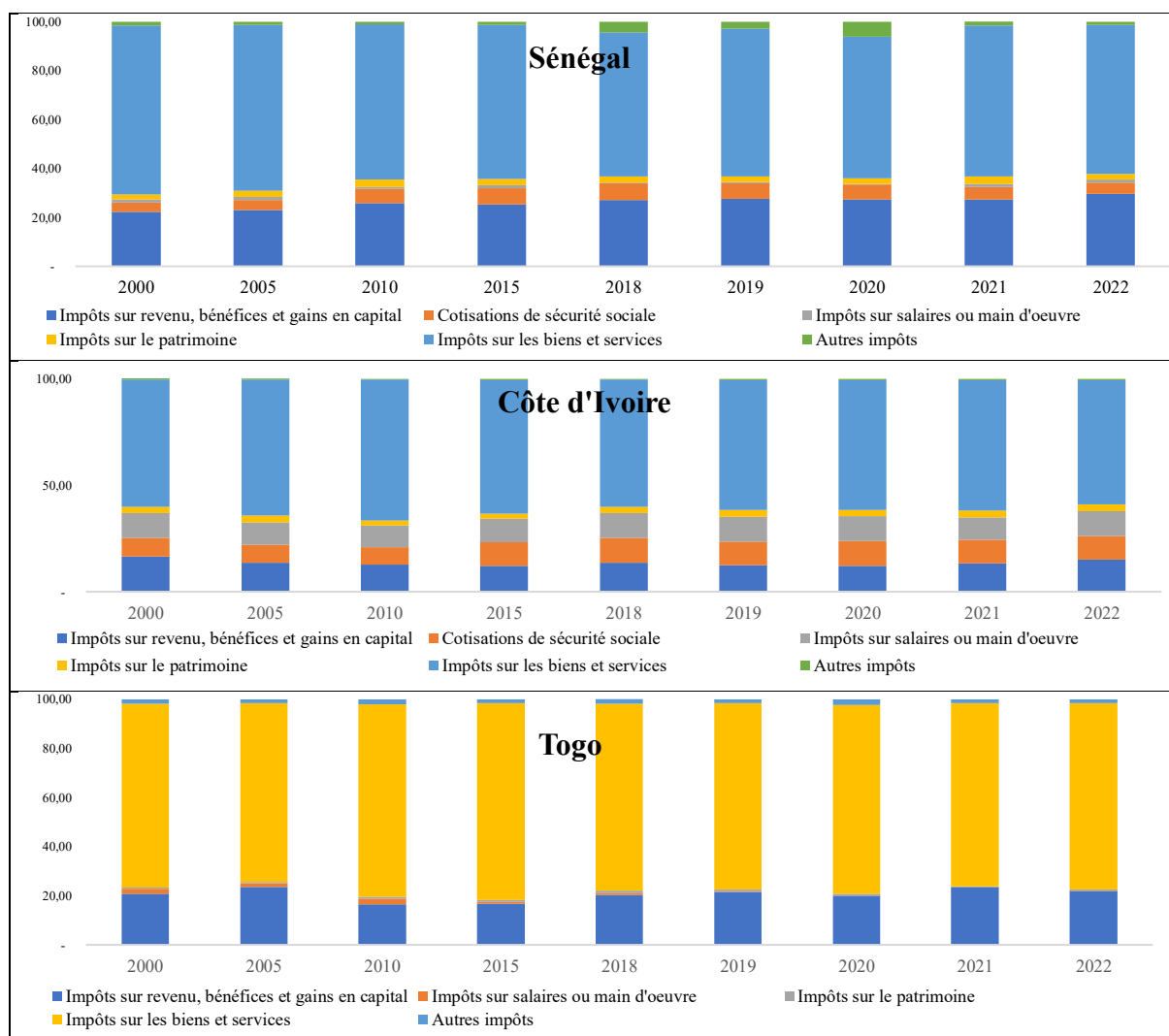


Figure 2 : structure des recettes fiscales (en % des recettes fiscales totales)

Source : auteur, sous Excel, avec des données de OCDE/CUA/ATAF (2024)

Les Cotisations de sécurité sociale représentent une part modérée et relativement stable des recettes fiscales, allant de 3,97 % en 2000 à 4,67% en 2022, avec un pic de 6,76 % en 2018. Cette part encore faible est sans doute due à la taille faible des emplois formels qui ne représentent que 3,6% des emplois en 2019 (ANSD, 2019). Cette situation explique également la faiblesse des impôts sur les salaires ou la main d'œuvre. Les autres impôts restent marginaux.

En comparaison avec la Côte d'Ivoire et le Togo, le Sénégal se distingue par une part plus élevée des impôts sur le revenu et les bénéfices. La Côte d'Ivoire montre également une forte dépendance aux impôts sur les biens et services, mais avec une contribution plus fluctuante des impôts sur le revenu et des cotisations sociales. Le Togo, quant à lui, affiche une dépendance encore plus marquée aux impôts sur les biens et services (souvent au-dessus de 70 %) et une part des impôts sur salaires quasiment négligeable à partir de 2010.

En somme, la structure fiscale du Sénégal, bien que toujours dominée par les impôts sur les biens et services, montre une dynamique positive de croissance des impôts sur le revenu et les bénéfices. Cette évolution pourrait conduire à un système fiscal plus diversifié et équitable.

3.2. Dépenses et autres pertes de recettes fiscales

Considérées comme des dispositions dérogatoires, les dépenses fiscales sont croissantes au Sénégal, passant, entre 2010 et 2021, de 220 milliards de FCFA (18,40% des recettes fiscales et 3,40% du PIB) à 952 milliards FCFA en 2021 (37,10% des recettes fiscales et 6,20% du PIB).

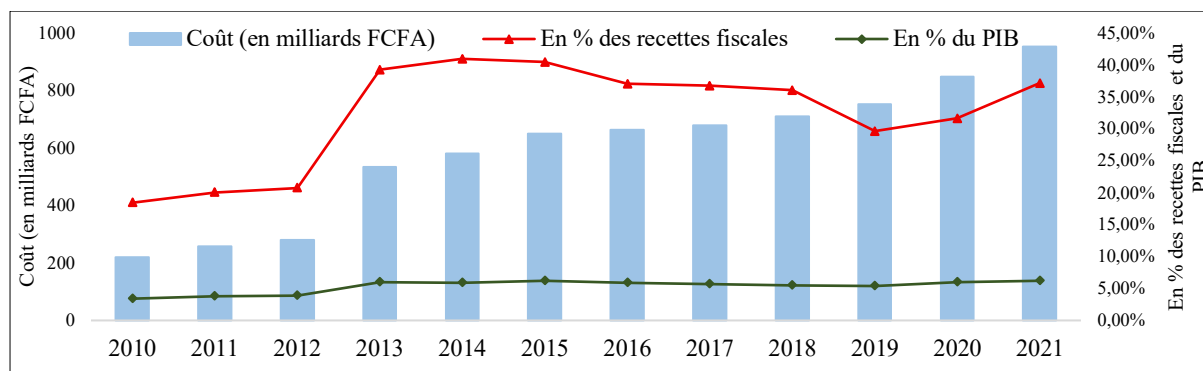


Figure 3 : évolution des dépenses fiscales au Sénégal
Source : auteur, sous Excel, avec des données de la DGID.

En comparaison avec la Côte d'Ivoire et le Togo, elles sont plus importantes au Sénégal (Table 1). En 2021 par exemple, elles sont estimées à 952 milliards FCFA pour le Sénégal, contre 459 milliards FCFA pour la Côte d'Ivoire et 143 milliards pour le Togo. Cette situation met en lumière une politique d'incitations fiscales particulièrement généreuse au Sénégal, interrogeant sur l'efficacité de ces dépenses face aux priorités budgétaires et à l'équité fiscale.

Table 1 : dépenses fiscales en Côte d'Ivoire et au Togo

		2019	2020	2021	2022	2023
Côte d'Ivoire	Coût (en milliards FCFA)	353	334	358	492	459
	En % des recettes fiscales	8,39%	7,68%	7,02%	8,76%	7,05%
	En % du PIB	1,0%	0,9%	0,9%	1,1%	1,0%
Togo	Coût (en milliards FCFA)	63,52	93,6	106,39	114,69	143,19
	En % des recettes fiscales	10,16	14,29%	13,65%	14,08%	14,46%
	En % du PIB	1,55%	2,20%	2,30%	2,25%	2,57%

Source : ministères des finances de la Côte d'Ivoire et du Togo

Les autres pertes de recettes fiscales intègrent le potentiel du secteur informel et les fraudes fiscales. Faye et al. (2022) estiment qu'en 2021, si le taux de formalisation avait atteint 44%, le potentiel fiscal serait estimé à 20,4% du PIB, contre une réalisation 16,9%. En outre, spécifiquement au secteur minier, Davis (2024) note qu'en raison des évasions fiscales, le Sénégal pourrait perdre annuellement jusqu'à 153 millions USD (1 à 3 % des recettes fiscales).

4. Méthodologie

4.1. Variables et données

4.1.1. Variables

Les variables à expliquer correspondent à la masse salariale (MS), à l'investissement public (FBCFp), aux dépenses sociales notamment dans l'éducation et la santé (DPES) et au service de la dette (SD). Parmi les variables explicatives, la variable d'intérêt correspond aux recettes

fiscales (RF). Il est question ainsi, prioritairement, de voir la nature des rapports entre d'un côté les recettes fiscales et d'un autre la masse salariale, l'investissement public, les dépenses sociales et le service de la dette. À côté de la variable d'intérêt, des variables de contrôle sont considérées, notamment la dette publique (DP) et l'aide publique au développement (APD).

4.1.2. Données et statistiques descriptives

Les calculs sont faits avec le logiciel Eviews 12. Les données proviennent de la BCEAO et couvrent la période de 1990 à 2024. Les statistiques descriptives sont ci-dessous présentées.

Table 2 : caractéristiques descriptives des variables

	APD	DP	DPES	FBCFp	MS	RF	SD
Mean	142.6091	3994.202	437.6917	452.4896	405.2003	1224.449	266.4955
Median	131.3000	2165.700	389.8634	442.9978	328.6000	1041.400	107.6000
Maximum	324.5200	20983.80	1096.651	1101.051	1100.000	3567.400	2115.800
Minimum	16.70000	864.0000	95.59309	0.000000	126.8000	219.0000	21.84000
Std. Dev.	89.95861	4835.942	300.4008	293.4822	286.3359	951.1477	491.9891
Skewness	0.304239	2.416648	0.695395	0.629444	0.990061	1.032018	2.943521
Kurtosis	1.773564	7.995427	2.259510	2.326453	2.868616	3.190419	10.43111
Jarque-Bera	2.733486	70.45945	3.620490	2.972761	5.743127	6.265736	131.0730
Probability	0.254936	0.000000	0.163614	0.226190	0.056610	0.043593	0.000000
Sum	4991.320	139797.1	15319.21	15837.14	14182.01	42855.70	9327.341
Sum Sq. Dev.	275146.8	7.95E+08	3068182.	2928482.	2787600.	30759186	8229810.
Observations	35	35	35	35	35	35	35

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

Sur les 35 observations, que les variables « service de la dette », « dette publique » et « recettes fiscales » présentent une asymétrie positive notable.

4.2. Méthode économétrique

Le modèle général se présente sous la forme suivante.

(1) Modèle générique :

$$Y_t = C + \sum_{i=1}^p a_i Y_{t-i} + \sum_{j=1}^q b_j X_{t-j} + \varepsilon_t$$

Y_t représente les variables endogènes ; X_t représente un ensemble de variables exogènes ; p et q les ordres de retard respectifs ; C représente une constante ; ε_t représente un terme d'erreur ; b_0 représente l'effet à court terme de X_t sur Y_t . Si la relation de long terme donnée par la relation « $Y_t = k + \varphi X_t + \mu$ », l'effet à long terme de X_t sur Y_t est représenté par $\varphi = \frac{\sum b_j}{1 - \sum a_i}$.

Avec la variable endogène retardée parmi les variables exogènes, notre modèle est dynamique. Plusieurs méthodes économétriques peuvent être utilisées pour l'estimation d'un tel modèle, dont le modèle Autorégressif à retard échelonné (ARDL) ; le modèle Vector Autoregressive /

Vector Error Correction Model (VAR/VECM) et le modèles à correction d'erreur (ECM) (Thiombiano, 2013).

La modélisation ARDL a la particularité de prendre en compte la dynamique temporelle, aussi bien à court terme qu'à long terme. Nous utilisons le critère d'information d'Akaike (AIC) pour déterminer le décalage optimal. Il est donné par la relation $AIC(p) = \log|\Sigma| + \frac{2}{T}n^2p$, avec Σ représentant matrice des variance-covariance des résidus ; T représentant le nombre d'observations ; n représentant le nombre de redresseurs ; p représentant le décalage du modèle. Les modèles à estimer sont spécifiés comme suit.

(2) **Modèle 1 :**

$$LMS_t = C + \sum_{i=1}^p a_i LMS_{t-i} + \sum_{j=1}^q b_j LRF_{t-j} + \sum_{j=1}^q c_j LDP_{t-j} + \sum_{j=1}^q d_j LAPD_{t-j} + \varepsilon_t$$

(3) **Modèle 2 :**

$$LFBCFp_t = C + \sum_{i=1}^p a_i LFBCFp_{t-i} + \sum_{j=1}^q b_j LRF_{t-j} + \sum_{j=1}^q c_j LDP_{t-j} + \sum_{j=1}^q d_j LAPD_{t-j} + \varepsilon_t$$

(4) **Modèle 3 :**

$$LDPESp_t = C + \sum_{i=1}^p a_i LDPESp_{t-i} + \sum_{j=1}^q b_j LRF_{t-j} + \sum_{j=1}^q c_j LDP_{t-j} + \sum_{j=1}^q d_j LAPD_{t-j} + \varepsilon_t$$

(5) **Modèle 4 :**

$$LSD_t = C + \sum_{i=1}^p a_i LSDp_{t-i} + \sum_{j=1}^q b_j LRF_{t-j} + \sum_{j=1}^q c_j LDP_{t-j} + \sum_{j=1}^q d_j LAPD_{t-j} + \varepsilon_t$$

Le L indique que les variables sont sous la forme logarithmique.

5. Présentation, interprétation et discussions des résultats

5.1. Étude de la stationnarité des données

La stationnarité, vérifiée à l'aide du test de Dickey Fuller Augmenté, indique que toutes les variables sont stationnaires en niveau ou en différence première.

Table 3 : test de stationnarité des variables

Séries	Test ADF à niveau	Ordre d'intégration	Prob
LAPD	Stationnaire	I(0)	0.0271
LDP	Stationnaire	I(1)	0.0008
LDPES	Stationnaire	I(0)	0.0000
LFBCFp	Stationnaire	I(1)	0.0001
LMS	Stationnaire	I(1)	0.0007
LRF	Stationnaire	I(1)	0.0002
LSD	Stationnaire	I(1)	0.0005

Sources : calculs de l'auteur, sous Eviews

La table 3 montre que l'ARDL peut être utilisé car les variables sont intégrées certes à des ordres différents, mais aucun ordre n'est supérieur ou égal à 2.

5.2. Estimations économétriques

5.2.1. Modèle 1 : déterminants de la masse salariale

- *Décalage optimal et estimation de l'ARDL*

Le modèle ARDL optimal, comportant le moins de paramètres est celui ARDL (1, 1, 0, 1). Il est significatif, avec un R^2 de 99,75%. La Table 4 montre une relation complexe et significative entre les recettes fiscales et la masse salariale. L'effet immédiat des recettes fiscales est positif et statistiquement significatif. Cependant l'effet s'inverse à la période suivante.

Table 4 : estimation ARDL du modèle 1

Dependent Variable: LMS				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LMS(-1)	0.961617	0.055458	17.33952	0.0000
LRF	0.325156	0.104340	3.116318	0.0043
LRF(-1)	-0.233226	0.107511	-2.169316	0.0390
LDP	-0.019995	0.013599	-1.470358	0.1530
LAPD	0.010604	0.019287	0.549819	0.5870
LAPD(-1)	-0.038958	0.018182	-2.142627	0.0413
C	-0.074582	0.067840	-1.099381	0.2813
R-squared	0.997477	Mean dependent var		5.798567
Adjusted R-squared	0.996916	S.D. dependent var		0.681824
S.E. of regression	0.037863	Akaike info criterion		-3.528422
Sum squared resid	0.038708	Schwarz criterion		-3.214171
Log likelihood	66.98317	Hannan-Quinn criter.		-3.421253
F-statistic	1778.979	Durbin-Watson stat		2.215480
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- *Test de cointégration de Pesaran*

Considérant l'approche de Pesaran et al. (2001), nous testons l'hypothèse nulle de l'absence de cointégration contre l'hypothèse alternative. Les résultats du test de cointégration aux bornes montrent qu'il existe une relation de cointégration entre les variables du modèle.

Table 5 : test de cointégration aux bornes du modèle 1

Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
			Asymptotic: n=1000	
F-statistic k	6.575563	10%	2.37	3.2
	3	5%	2.79	3.67
		2.5%	3.15	4.08
		1%	3.65	4.66
			Finite Sample: n=35	
Actual Sample Size	34	10%	2.618	3.532
		5%	3.164	4.194
		1%	4.428	5.816

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de court terme

Le coefficient d'ajustement garantit le mécanisme de correction d'erreur. La variation des recettes fiscales a un impact positif et très significatif sur la masse salariale à court terme, comme l'indique sa p-value de 0,0001. En effet, à court terme, un accroissement de 10% des recettes fiscales accroît de 3,25% de la masse salariale.

Table 6 : résultats des estimations à court terme et coefficient d'ajustement du modèle 1

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRF)	0.325156	0.067684	4.804014	0.0001
D(LAPD)	0.010604	0.014377	0.737600	0.4671
CointEq(-1)*	-0.038383	0.006247	-6.143989	0.0000

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de long terme

Au regard des résultats, aucune variable n'est significative à long terme. À long terme, les recettes fiscales n'expliquent ainsi pas la masse salariale.

Table 7 : résultats d'estimation des coefficients de long terme du modèle 1

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LAPD	-0.738704	1.269015	-0.582108	0.5653
LDP	-0.520935	0.969471	-0.537339	0.5954
LRF	2.395089	2.558966	0.935960	0.3576
C	-1.943100	3.379477	-0.574971	0.5701

EC = LMS - (-0.7387*LAPD - 0.5209*LDP + 2.3951*LRF - 1.9431)

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

5.2.2. Modèle 2 : déterminants de l'investissement public

- Décalage optimal et estimation de l'ARDL

Le modèle optimal est celui ARDL (1, 0, 2, 3). Les résultats de l'estimation montrent un R^2 de 97,9%. Les résultats permettent aussi de constater que la variable « **recettes fiscales** » ne montre pas d'impact statistiquement significatif sur la variable dépendante (LFBCFp), comme en témoigne sa p-value élevée de 0,8156.

Table 8 : estimation ARDL du modèle 2

Dependent Variable: LFBCFp				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LFBCFp(-1)	0.668227	0.174118	3.837783	0.0010
LRF	0.042247	0.178942	0.236091	0.8156
LDP	-0.282120	0.106722	-2.643506	0.0152
LDP(-1)	0.149030	0.155814	0.956464	0.3497
LDP(-2)	0.146759	0.111020	1.321916	0.2004
LAPD	0.124141	0.079168	1.568078	0.1318
LAPD(-1)	0.149692	0.066373	2.255334	0.0349
LAPD(-2)	-0.090838	0.069891	-1.299702	0.2078
LAPD(-3)	0.104900	0.063960	1.640101	0.1159
C	0.308695	0.328425	0.939926	0.3579
R-squared	0.978994	Mean dependent var		6.031720
Adjusted R-squared	0.969991	S.D. dependent var		0.623357

S.E. of regression	0.107985	Akaike info criterion	-1.357947
Sum squared resid	0.244877	Schwarz criterion	-0.895370
Log likelihood	31.04818	Hannan-Quinn criter.	-1.207159
F-statistic	108.7436	Durbin-Watson stat	2.057620
Prob(F-statistic)	0.000000		

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Test de cointégration de Pesaran

Les résultats du test permettent de rejeter l'hypothèse nulle d'absence de cointégration, et de conclure qu'il existe une relation de long terme entre la FBCFp et ses variables explicatives.

Table 9 : test de cointégration aux bornes du modèle 2

Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
F-statistic	5.089124	10%	Asymptotic: n=1000	
			2.37	3.2
			2.79	3.67
			3.15	4.08
			3.65	4.66
Actual Sample Size	31	10%	Finite Sample: n=35	
			2.618	3.532
			3.164	4.194
			4.428	5.816

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de court terme

Le coefficient d'ajustement est statistiquement significatif et négatif au seuil de 5% et confirme l'existence d'un mécanisme de correction d'erreur. Les résultats à court terme révèlent qu'une augmentation de 10% de l'APD accroît de 1,241% de l'investissement. En outre, un accroissement de 10% du stock de la dette entraîne une régression de 2,821% de l'investissement public.

Table 10 : résultats des estimations à court terme et coefficient d'ajustement du modèle 2

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LDP)	-0.282120	0.084112	-3.354083	0.0030
D(LDP(-1))	-0.146759	0.088710	-1.654371	0.1129
D(LAPD)	0.124141	0.050026	2.481530	0.0216
D(LAPD(-1))	-0.014062	0.061614	-0.228230	0.8217
D(LAPD(-2))	-0.104900	0.051302	-2.044755	0.0536
CointEq(-1)*	-0.331773	0.060280	-5.503854	0.0000

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de long terme

À long terme, aucune variable n'est significative. Ce résultat paraît contre-intuitif car les variables explicatives sont des déterminants clés de la capacité d'investissement de l'État.

Table 11 : résultats d'estimation des coefficients de long terme du modèle 2

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LAPD	0.867749	0.563644	1.539534	0.1386
LDP	0.041200	0.155977	0.264144	0.7942
LRF	0.127336	0.481007	0.264728	0.7938
C	0.930440	0.906106	1.026856	0.3162
EC = LFBCFP - (0.8677*LAPD + 0.0412*LDP + 0.1273*LRF + 0.9304)				

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

5.2.3. Modèle 3 : déterminants des dépenses sociales

- Décalage optimal et estimation de l'ARDL

Au regard des résultats, il apparaît que le modèle ARDL (1, 4, 4, 4) est le plus optimal. En outre, les résultats de l'estimation ARDL montrent une bonne qualité d'ajustement du modèle. Les résultats de l'estimation ARDL permettent de constater que les recettes fiscales ont un impact négatif sur les dépenses sociales. Cependant, au quatrième retard l'impact devient positif et significatif. Cela pourrait suggérer un décalage temporel dans l'allocation des recettes. Autrement dit, l'effet positif se manifeste non pas immédiatement, mais avec un délai, le temps nécessaire pour la collecte, le traitement, l'allocation budgétaire et la mise en œuvre des programmes sociaux.

Table 12 : estimation ARDL du modèle 3

Dependent Variable: LDPEs				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LDPEs(-1)	-0.107468	0.250191	-0.429544	0.6741
LRF	-3.885268	1.674534	-2.320209	0.0359
LRF(-1)	0.630841	1.929213	0.326994	0.7485
LRF(-2)	-0.536641	1.480213	-0.362543	0.7224
LRF(-3)	0.068603	1.405367	0.048815	0.9618
LRF(-4)	3.886773	1.404862	2.766657	0.0151
LDP	0.067811	0.448708	0.151125	0.8820
LDP(-1)	0.548447	0.544548	1.007159	0.3309
LDP(-2)	-1.142505	0.518752	-2.202413	0.0449
LDP(-3)	0.968312	0.526344	1.839694	0.0871
LDP(-4)	0.442145	0.396773	1.114355	0.2839
LAPD	-0.108361	0.361288	-0.299928	0.7686
LAPD(-1)	0.170513	0.249755	0.682721	0.5059
LAPD(-2)	0.597197	0.235236	2.538715	0.0236
LAPD(-3)	-0.108698	0.198304	-0.548137	0.5922
LAPD(-4)	-0.261617	0.220766	-1.185039	0.2557
C	-1.501989	1.379255	-1.088986	0.2946
R-squared	0.917713	Mean dependent var		5.945345
Adjusted R-squared	0.823671	S.D. dependent var		0.703647
S.E. of regression	0.295472	Akaike info criterion		0.701358
Sum squared resid	1.222251	Schwarz criterion		1.487739
Log likelihood	6.128943	Hannan-Quinn criter.		0.957699
F-statistic	9.758554	Durbin-Watson stat		2.353599
Prob(F-statistic)	0.000052			

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Test de cointégration de Pesaran

Avec une valeur F-Statistic de 6,20, le test de cointégration indique qu'il y'a une relation de long terme entre la variable à expliquer (DPES) et les variables explicatives.

Table 13 : test de cointégration aux bornes du modèle 3

Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
F-statistic	6.202974	10%	Asymptotic: n=1000 2.37	3.2
		5%	2.79	3.67
		2.5%	3.15	4.08
		1%	3.65	4.66
Actual Sample Size	31		Finite Sample: n=35	
		10%	2.618	3.532
		5%	3.164	4.194
		1%	4.428	5.816

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de court terme

Il apparait qu'une progression de 10% des recettes fiscales entraine une régression de 3,885% des dépenses sociales.

Table 14 : résultats des estimations à court terme et coefficient d'ajustement du modèle 3

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRF)	-3.885268	0.938824	-4.138442	0.0010
D(LRF(-1))	-3.418734	1.074916	-3.180467	0.0067
D(LRF(-2))	-3.955376	0.962109	-4.111151	0.0011
D(LRF(-3))	-3.886773	0.899554	-4.320779	0.0007
D(LDP)	0.067811	0.277127	0.244692	0.8102
D(LDP(-1))	-0.267952	0.315782	-0.848535	0.4104
D(LDP(-2))	-1.410457	0.254665	-5.538472	0.0001
D(LDP(-3))	-0.442145	0.292142	-1.513460	0.1524
D(LAPD)	-0.108361	0.161739	-0.669971	0.5138
D(LAPD(-1))	-0.226882	0.149512	-1.517483	0.1514
D(LAPD(-2))	0.370314	0.141986	2.608106	0.0206
D(LAPD(-3))	0.261617	0.147969	1.768051	0.0988
CointEq(-1)*	-1.107468	0.175378	-6.314765	0.0000

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de long terme

Les résultats indiquent qu'à long terme les recettes fiscales n'expliquent pas les dépenses sociales.

Table 15 : résultats d'estimation des coefficients de long terme du modèle 3

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LRF	0.148363	0.367390	0.403830	0.6924
LDP	0.798407	0.270859	2.947684	0.0106
LAPD	0.260987	0.431643	0.604637	0.5551
C	-1.356237	1.148791	-1.180578	0.2574
EC = LDPES - (0.1484*LRF + 0.7984*LDP + 0.2610*LAPD - 1.3562)				

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

5.2.4. Modèle 4 : déterminants du service de la dette

- Décalage optimal et estimation de l'ARDL

Le modèle ARDL (1, 4, 4, 1) est plus optimal. L'estimation, avec un R^2 de 97,03% montre que les recettes fiscales expliquent positivement le service de la dette au seuil de 5% (coefficient de 2,81 et p-value de 0,029).

Table 16 : estimation ARDL du modèle 4

Dependent Variable: LSD				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.*
LSD(-1)	0.438973	0.185053	2.372144	0.0298
LRF	2.812831	1.179367	2.385034	0.0290
LRF(-1)	-0.454762	1.503462	-0.302477	0.7660
LRF(-2)	0.941367	1.092281	0.861836	0.4008
LRF(-3)	-0.665144	1.047619	-0.634910	0.5339
LRF(-4)	-1.796856	0.952973	-1.885526	0.0766
LDP	0.751206	0.346145	2.170206	0.0444
LDP(-1)	0.852714	0.405124	2.104823	0.0505
LDP(-2)	-0.586112	0.352337	-1.663498	0.1145
LDP(-3)	-0.306781	0.360373	-0.851287	0.4064
LDP(-4)	-0.593970	0.278619	-2.131838	0.0479
LAPD	-0.072596	0.249215	-0.291301	0.7743
LAPD(-1)	-0.716290	0.192998	-3.711388	0.0017
C	-1.083850	1.101737	-0.983765	0.3390
R-squared	0.970314	Mean dependent var		4.963137
Adjusted R-squared	0.947613	S.D. dependent var		1.027643
S.E. of regression	0.235208	Akaike info criterion		0.245758
Sum squared resid	0.940487	Schwarz criterion		0.893365
Log likelihood	10.19075	Hannan-Quinn criter.		0.456862
F-statistic	42.74357	Durbin-Watson stat		2.307603
Prob(F-statistic)	0.000000			

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

Cependant, pour les périodes suivantes, l'impact devient non significatif, et négativement significatif au quatrième retard. Cela suggère une dynamique complexe et un décalage temporel dans l'allocation des fonds publics.

- Test de cointégration de Pesaran

Les tests de cointégration montrent qu'il n'est pas possible de rejeter l'hypothèse nulle.

Table 17 : test de cointégration aux bornes du modèle 4

Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
F-statistic	3.072408	10%	2.37	3.2
		5%	2.79	3.67
		2.5%	3.15	4.08
		1%	3.65	4.66
		Asymptotic: n=1000		
k	3	10%	2.618	3.532
		5%	3.164	4.194
		2.5%	3.428	4.428
		1%	4.428	5.816
		Finite Sample: n=35		
Actual Sample Size	31	10%	2.618	3.532
		5%	3.164	4.194
		2.5%	3.428	4.428
		1%	4.428	5.816

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation à court terme

À court terme, une augmentation de 10% des recettes fiscales entraîne une augmentation de 28,128% du service de la dette. Ce même effet est constaté durant les trois années décalées.

Table 18 : résultats des estimations à court terme et coefficient d'ajustement du modèle 4

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LRF)	2.812831	0.730638	3.849828	0.0013
D(LRF(-1))	1.520633	0.955563	1.591348	0.1300
D(LRF(-2))	2.462000	0.716702	3.435180	0.0032
D(LRF(-3))	1.796856	0.660444	2.720678	0.0145
D(LDP)	0.751206	0.256653	2.926938	0.0094
D(LDP(-1))	1.486863	0.260347	5.711078	0.0000
D(LDP(-2))	0.900751	0.272165	3.309584	0.0041
D(LDP(-3))	0.593970	0.227362	2.612442	0.0182
D(LAPD)	-0.072596	0.154999	-0.468367	0.6455
CointEq(-1)*	-0.561027	0.128788	-4.356218	0.0004

Source : calculs de l'auteur, sous Eviews

- Relation de long terme

Les résultats des estimations indiquent qu'à long terme les recettes fiscales et l'APD impactent respectivement positivement et négativement au seuil de 5% le service de la dette.

Table 19 : résultats d'estimation des coefficients de long terme du modèle 4

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LRF	1.492683	0.640669	2.329881	0.0324
LDP	0.208648	0.442670	0.471339	0.6434
LAPD	-1.406148	0.635346	-2.213202	0.0408
C	-1.931904	1.726793	-1.118781	0.2788

EC = LSD - (1.4927*LRF + 0.2086*LDP -1.4061*LAPD - 1.9319)

Source : calculs de l'auteur

6. Conclusion et implications

Cet article étudie le rôle des recettes fiscales dans le financement du développement au Sénégal, considérant particulièrement la masse salariale de l'administration publique, l'investissement

public, les dépenses publiques sociales dans l'éducation et la santé, et le service de la dette. Les tests de stationnarité ont permis de voir que les variables sont intégrées d'ordre 0 et d'ordre 1. Les tests d'autocorrélation, d'hétéroscédasticité et de stabilité ont été concluants. Ces résultats combinés attestent de la fiabilité et de la robustesse de tous les modèles analysés.

La modélisation ARDL a permis de déterminer les dynamiques de court et long terme. Les résultats font constater d'abord une relation de court terme entre les recettes fiscales et la masse salariale. Cela met en exergue une dépendance directe et immédiate entre les dépenses de personnel et les recettes fiscales. Une telle situation est un déterminant de la stabilité et la souveraineté budgétaire de l'État du Sénégal.

Il apparaît aussi que les recettes fiscales ne semblent pas expliquer l'investissement public. Cette absence de relation est surprenante et suggère que l'investissement public au Sénégal pourrait être davantage influencé par des cycles politiques ou des priorités de développement fluctuantes, plutôt que par des déterminants financiers stables sur une longue période.

L'analyse des dépenses publiques sociales dans l'éducation et la santé révèle une relation de cointégration. Dans le même sens, à court terme, l'impact des recettes fiscales est paradoxalement négatif. Ce résultat contre-intuitif pourrait indiquer des phénomènes d'arbitrage budgétaire où des recettes additionnelles sont allouées en priorité à d'autres postes de dépenses perçus comme plus urgents, ou un décalage temporel dans l'absorption et l'affectation des fonds. En effet, le quatrième retard des recettes fiscales montre un impact positif et significatif, soulignant que les ajustements budgétaires en matière sociale sont lents.

Enfin, concernant le service de la dette, à court terme, les recettes fiscales ont un impact positif. Cela pourrait indiquer que des recettes fiscales plus élevées sont effectivement mobilisées pour honorer les obligations de la dette, potentiellement pour régulariser des arriérés ou faire face à des échéances immédiates. Ce même effet positif est constaté pour les trois années décalées des recettes fiscales.

Globalement, les résultats obtenus mettent en évidence d'abord une dépendance entre, d'un côté, les recettes fiscales, et d'un autre, la masse salariale et le service de la dette. Autrement dit, ils suggèrent que les recettes fiscales servent prioritairement au paiement des salaires de la fonction publique et du service de la dette. Cette situation soulève des questions sur la marge de manœuvre budgétaire pour d'autres dépenses productives, d'autant plus que les résultats ne permettent pas de voir que les recettes fiscales servent au financement de l'investissement ou des dépenses sociales.

Ainsi le gouvernement devrait s'atteler à favoriser des dépenses productives à partir de ses ressources propres, notamment fiscales. Cela pourrait passer par une mobilisation plus importante de recettes fiscales à travers une plus grande formalisation de l'économie, une minimisation des dépenses fiscales, une lutte contre les fraudes et les évasions fiscales, une exploitation de nouvelles niches fiscales comme le secteur du numérique. De telles actions

permettraient sans doute plus d'espace budgétaire permettant d'assurer des investissements productifs à partir des ressources fiscales.

7. Références bibliographiques

- [1] **Addison T., & Roe A. (2004).** Fiscal Policy for Development: Poverty, Reconstruction and Growth. Palgrave Macmillan Ltd.
- [2] **Alassani A., Laporte B. et Semedo G. (2022).** How does tax structure affect income inequality? Empirical evidence from Sub-Saharan Africa. 2022. hal-04638863.
- [3] **Anastasiou A. and Kremastioti V. (2018).** L'impact de la fiscalité sur la croissance : le cas de la Grèce. Théoretical and Applied Economics.
- [4] **ANSD (2019).** Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) Sénégal, 2017. Rapport final. Octobre 2019
- [5] **Arnold J. (2008).** Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth? Empirical Evidence from a Panel of OECD countries. OECD Economics Department Working Papers. October 2008.
- [6] **Ayeni O. D. & Afolabi O. J. (2020).** Tax Revenue, Infrastructural Development and Economic Growth In Nigeria. MPRA Paper 99464, University Library of Munich, Germany.
- [7] **Besley T. and Persson T. (2009).** The Origins of State Capacity: Property Rights, Taxation, and Politics. American Economic Review 99 (4): 1218–44.
- [8] **Besley T. and Persson T. (2013).** Taxation and Development. In Handbook of Public Economics. Amsterdam: Elsevier, 51–110.
- [9] **Compaoré A. (2021).** From tax revenue mobilization to financial development: essays on financing for development. Economics and Finance. Université Clermont Auvergne, 2021.
- [10] **Cour des Comptes (2000).** Rapport sur l'exécution de la loi de finances, gestion 2000. Cour des comptes.
- [11] **Cour des Comptes (2010).** Projet de loi de règlement pour l'année 2010. Cour des comptes.
- [12] **Cour des comptes (2022).** Rapport définitif : audit financier de la dette publique. Gestions 2018 à 2020. Cour des comptes.
- [13] **Davis W. (2024).** Évitement fiscal, fraude fiscale et fausse facturation commerciale : Les risques pour le secteur minier sénégalais. Natural Resource Governance Institute. Août 2024.
- [14] **Di John J. (2006).** The Political Economy of Taxation and Tax Reform in Developing Countries. No RP2006-74, WIDER Working Paper Series.
- [15] **Diandy I. Y. et Mbaye P. M. (2022).** Quelle structure fiscale pour la croissance économique au Sénégal ? mt2p.sciencesconf.org/489277/document.
- [16] **Easterly W. and Rebelo S. (1993).** Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation. Journal of Monetary Economics 32 (1993): 417–58.
- [17] **Faye I., Sow A. et Yade S. (2022).** Évaluation du Potentiel Fiscal du secteur informel au Sénégal. DGPPE/DPEE/DEPE @ novembre 2022
- [18] **IMF (2011).** Revenue Mobilization in Developing Countries. Policy Papers 11 (55)

- [19] **Jacquemot P. & Raffinot M. (2018).** La mobilisation fiscale en Afrique. *Revue d'économie financière*. 131. 243. 10.3917/ecofi.131.0243.
- [20] **Kaldor N. (1963).** Will Underdeveloped Countries Learn to Tax? *Foreign Affairs*, 41(2), 410–419. <https://doi.org/10.2307/20029626>
- [21] **Kasekende L., & Kituyi, F. (2020).** Fiscal policy and debt sustainability in East Africa: A dynamic approach. *Eastern African Economic Journal*, 36(4), 456–475.
- [22] **Kiendrebeogo Y. (2023).** Public Wage Bill in Mali. *IMF Selected Issues Papers (SIP/2023/056)*. Washington, DC.
- [23] **Krugman P. (1988).** Financing vs. Forgiving Debt Overhang. *Journal of Development Economics*, 29, 253-268.
- [24] **MFB (2020).** Projet de loi de règlement gestion 2020. Ministère des Finances et du Budget
- [25] **MFB (2024).** Loi n°2024-26 du 31 décembre 2024 portant loi de finances rectificative pour l'année 2024. Ministère des Finances et du Budget.
- [26] **Mirrlees J. A. (1971).** An exploration in the Theory of Optimal Income Taxation. *Review of Economic Studies*, vol.38, 1971, p.175-208.
- [27] **Moore M. (2007).** How does taxation affect the quality of governance? Working paper series, 280. Brighton: IDS.
- [28] **Musgrave R., & Musgrave P. (1989).** Public finance in theory and practice (5th ed.). New York: McGraw-Hill Book Co.
- [29] **Mutiyat O. K. et al. (2024).** Total Debt Servicing and Tax Revenue in Sub-Saharan Africa. *The International Journal Of Humanities & Social Studies*.
- [30] **OCDE/CUA/ATAF (2024).** Statistiques des recettes publiques en Afrique 2024 : La facilitation et la confiance comme moteurs de la conformité fiscale volontaire dans certaines administrations fiscales africaines. Éditions OCDE, Paris.
- [31] **Olaoye C. & al. (2023).** Tax revenue and economic development: empirical evidence from Nigeria. *Fuoye Journal of Accounting and Management* 6(1) 51-63.
- [32] **Olaoye C. & al. (2019).** Tax Revenue and Economic Development in Nigeria. *Advances in Social Sciences Research Journal*. 6. 312-321. 10.14738/assrj.69.7109.
- [33] **OSBS (2024).** Analyse des dépenses publiques dans les secteurs sociaux (2016-2023). Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération.
- [34] **Pesaran, M. H., Shin, Y. and Smith, R. J. (2001).** Bounds testing approaches to the analysis of level relationships. *Journal of Applied Econometrics*. 16(3), pp. 289- 326.
- [35] **Ramírez J. M. and al. (2017).** Property Tax Revenues and Multidimensional Poverty Reduction in Colombia: A Spatial Approach. *World Development* 94: 406–21.
- [36] **Saez E. et Châteauneuf-Malclès A. (2010).** Les contributions d'Emmanuel Saez : les développements de la théorie de la fiscalité optimale. ses.ens-lyon.fr/articles/les-contributions-d-emmanuel-saez-1--85125
- [37] **Thiombiano T. (2013).** Économétrie des modèles dynamiques, 2e édition. L'Harmattan, 2013 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris
- [38] **Yamarik S. (2000).** The impact of state and local public services on economic development. *The Annals of Regional Science*, 34(3), 373-391.
- [39] **Yared P. (2018).** Rising government debt: Causes and solutions for a decades-old trend. *Journal of Economic Perspectives*, 32(2), 115–140.